

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTEME

SUCCURSALE DE NANTES
SERVICE DES ENTREPRISES

M. BLANCHARD EMERSON
M BLANCHARD STEPHANE
BLANCHARD OXYCOUPAGE

V/Réf : 872 802 343

208 Rte De Paris

Sect : C

44980 STE LUCE SUR LOIRE

N/Réf : Robert CAMON 02.40.12.53.41

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations contenues dans Fiben, fichier qui a reçu une autorisation de la Cnil (délibération n°87-69 du 7 juillet 1987, confirmée par la délibération n° 2009-498 du 17 septembre 2009), et d'un droit de rectification. Les demandes devront être transmises à l'adresse précisée ci-dessous. Par ailleurs, nous vous signalons que la cote attribuée par la Banque de France ne saurait être utilisée à des fins publicitaires.

le 9 août 2010

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements, et l'analyse qui en est faite, sont essentiellement destinés au refinancement des établissements de crédit, dans le cadre des mécanismes de l'Eurosysteme, et à l'appréciation de la qualité des créances portées par ces derniers, au titre du contrôle prudentiel. A partir de ces renseignements, la Banque de France attribue une cotation aux entreprises et un indicateur à leurs dirigeants.

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif d'exprimer d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans. Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification, accompagnée d'informations complémentaires, est indiquée dans le document joint.

A la suite du dernier examen de la situation de votre société, nous vous informons que nous lui avons attribué la cotation «G4+».

Le cas échéant, cette cotation tient compte de la situation de la société et de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée au vu de la situation de l'entité consolidante, notamment à la suite de l'analyse de ses derniers comptes consolidés.

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez.

Nous vous invitons également à consulter notre site internet : www.fiben.fr/cotation

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur



BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTEME

SUCCESSALE DE NANTES
SERVICE DES ENTREPRISES

V/Réf : 872 802 343 Sect : 10

N/Réf : Nathalie COUDERC Tél. : 02.40.12.53.92

M. BLANCHARD STEPHANE
BLANCHARD OXYCOUPAGE
208 Rte De Paris

44980 STE LUCE SUR LOIRE

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations contenues dans Fiben, fichier qui a reçu une autorisation de la CNIL (délibération n°87-69 du 7 juillet 1987), et d'un droit de rectification. Les demandes devront être transmises à l'adresse précisée ci-dessous. Par ailleurs, nous vous signalons que la cote attribuée par la Banque de France ne saurait être utilisée à des fins publicitaires.

Nantes, le 15 octobre 2009

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. L'analyse de ces renseignements conduit à l'attribution d'une cotation et/ou d'un indicateur dirigeant, principalement destinés aux établissements de crédit, afin notamment de leur permettre de se refinancer à travers la mobilisation des créances éligibles au dispositif de garantie de l'Eurosysteme. Ces renseignements constituent également un moyen d'appréciation de la qualité de leurs risques dans le cadre du contrôle prudentiel.

A la suite du dernier examen de la situation de votre société, nous vous informons que nous lui avons attribué la cotation «G3».

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France exprime de façon synthétique une appréciation sur l'ensemble des informations économiques et financières recueillies sur une entreprise : derniers documents comptables disponibles, incidents de paiement recensés, procédures judiciaires mises en œuvre, liens de direction et financiers connus.

Elle tient compte également, le cas échéant, de la situation du groupe d'appartenance de la société en fonction de son degré d'intégration dans celui-ci. Dans ce cas, nous vous communiquons une cotation susceptible d'être révisée au vu de la situation de l'entité consolidante, notamment à la suite de l'analyse de ses derniers comptes consolidés.

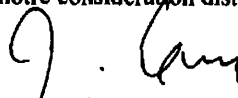
La cotation, qui a pour objectif d'apprécier le risque de crédit présenté par une entreprise, est composée :

- d'une cote d'activité, exprimée par une lettre qui correspond à la taille de l'entreprise appréciée sur la base de son chiffre d'affaires,
- d'une cote de crédit, attribuée dans le cadre d'une échelle comprenant 12 valeurs significatives (3++, 3+, 3, 4+, 4, 5+, 5, 6, 7, 8, 9 et P, de la cote la plus favorable à la moins favorable) ; la cote de crédit exprime la capacité de l'entreprise à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans.

Vous trouverez dans le document joint des éléments d'information complémentaire, nous vous invitons également à consulter notre site internet : www.fiben.fr/cotation.

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser un entretien personnalisé au cours duquel vous obtiendrez toutes les explications que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.


Robert CAMON